

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE

SENACS 2018

RHÔNE-ALPES



SOMMAIRE

ÉDITO	01
UN PROJET DE TERRITOIRE PAR ET POUR LES HABITANTS	02
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE RHÔNE-ALPES	03
UN PRINCIPE : LA PARTICIPATION DES HABITANTS	04
REPÈRES CLÉS	05-06
TÉMOIGNAGE	07
FICHE DÉPARTEMENTALE DE LA SAVOIE	07
IMPACT SOCIAL / UTILITÉ SOCIALE / INVESTISSEMENT SOCIAL	08-09
FICHE DÉPARTEMENTALE DE LA DRÔME	09
CENTRES SOCIAUX ET TERRITOIRES – METTRE EN ŒUVRE LA PROXIMITÉ, AVEC SES PARTENAIRES	10-11
JEUNESSES ET JEUNES ADULTES	12
PETITE ENFANCE	13
TÉMOIGNAGE	14
FICHE DÉPARTEMENTALE DE L'ISÈRE	14
FICHE DÉPARTEMENTALE DE L'AIN ET DE LA HAUTE-SAVOIE	15
LES CENTRES SOCIAUX, ACTEURS DE L'ÉCONOMIE LOCALE	16-17
FICHE DÉPARTEMENTALE DE L'ARDÈCHE	16
FICHE DÉPARTEMENTALE DE LA LOIRE	17
CARTE AUVERGNE RHÔNE-ALPES	18-19
PROJET SENACS	20
FICHE NATIONALE	21

ÉDITO

Le processus de développement social local mis en œuvre par les centres sociaux est un levier essentiel d'intervention auprès des familles et des habitants des territoires de Rhône-Alpes. Les structures d'animation de la vie sociale sont au carrefour des politiques d'action sociale des institutions et du développement du pouvoir d'agir des habitants.

Dans ce contexte, l'édition 2018 de l'observatoire régional des centres sociaux et des espaces de vie sociale (SENACS) présente une large vision des projets et des actions que mettent en œuvre les structures d'animation de la vie sociale sur nos territoires tant urbains que ruraux.

Les données 2017 de l'observatoire mettent en évidence plusieurs réalités :

- Les centres sociaux sont des acteurs et des animateurs clefs de la vie locale ; ils amènent une plus-value sociale forte au sein des territoires dans lesquels ils agissent.
- Espaces d'initiatives habitantes, promoteurs d'innovation sociale, les centres sociaux sont des lieux de construction de réponses collectives adaptées aux besoins des territoires.

Plus que jamais, et en alliance étroite avec les caisses d'allocations familiales, les centres sociaux ont la volonté et l'ambition d'être des « tisseurs de liens territoriaux » :

- avec leurs partenaires que sont les collectivités territoriales et leurs élus,
- avec les associations locales,
- avec les acteurs du monde économique, dont les centres sociaux font partie,

enfin et surtout avec les habitants, qui s'investissent chaque jour pour que se réalisent leurs projets.

En 2017, ce sont plus de 18 000 personnes bénévoles qui ont consacré du temps au projet centre social : plus qu'une spécificité, une vraie force !

En 2017, ce n'est pas moins de 8 856 personnes différentes qui travaillent dans les centres sociaux, pour 4 412 emplois en équivalents temps plein !

En 2017, c'est 201 millions d'euros injectés dans l'économie locale en Rhône-Alpes !

Cette proximité avec les habitants et leurs préoccupations quotidiennes, couplée avec leur capacité à agir au plus proche des territoires, place les centres sociaux comme des acteurs incontournables du développement local.

Au travers des pages qui suivent, partez à la découverte de ce que sont aujourd'hui les centres sociaux ; et demain, en 2019, à la découverte des espaces de vie sociale.

Bonne lecture !

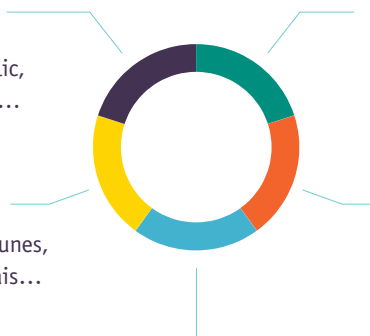
UN PROJET DE TERRITOIRE PAR ET POUR LES HABITANTS

Le centre social est un équipement de proximité qui veille à l'accueil des personnes, des groupes et des associations, en favorisant la mixité sociale et avec une attention particulière portée aux familles et aux publics fragilisés.

LES 5 FONCTIONS D'UN CENTRE SOCIAL

Le centre social **organise** le centre de loisirs, l'accueil d'une permanence d'écrivain public, une activité sociale ou culturelle...

Le centre social **anime** une fête de quartier, un lieu d'accueil parents-enfants, un accueil de jeunes, un festival, des ateliers de français...



Le centre social **accompagne** des collectifs d'habitants, des projets locaux pour améliorer la vie de la cité.

Le centre social est un **lieu de promotion** de valeurs comme la solidarité, le respect, la dignité humaine, la démocratie et de principes tels que la mixité, la laïcité, la participation.

Le centre social **anime** des débats, des rencontres entre élus et habitants, des rencontres de professionnels...

UNE RECONNAISSANCE ET UN ENGAGEMENT FORTS DE LA CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE GESTION 2018-2022 – EXTRAITS).

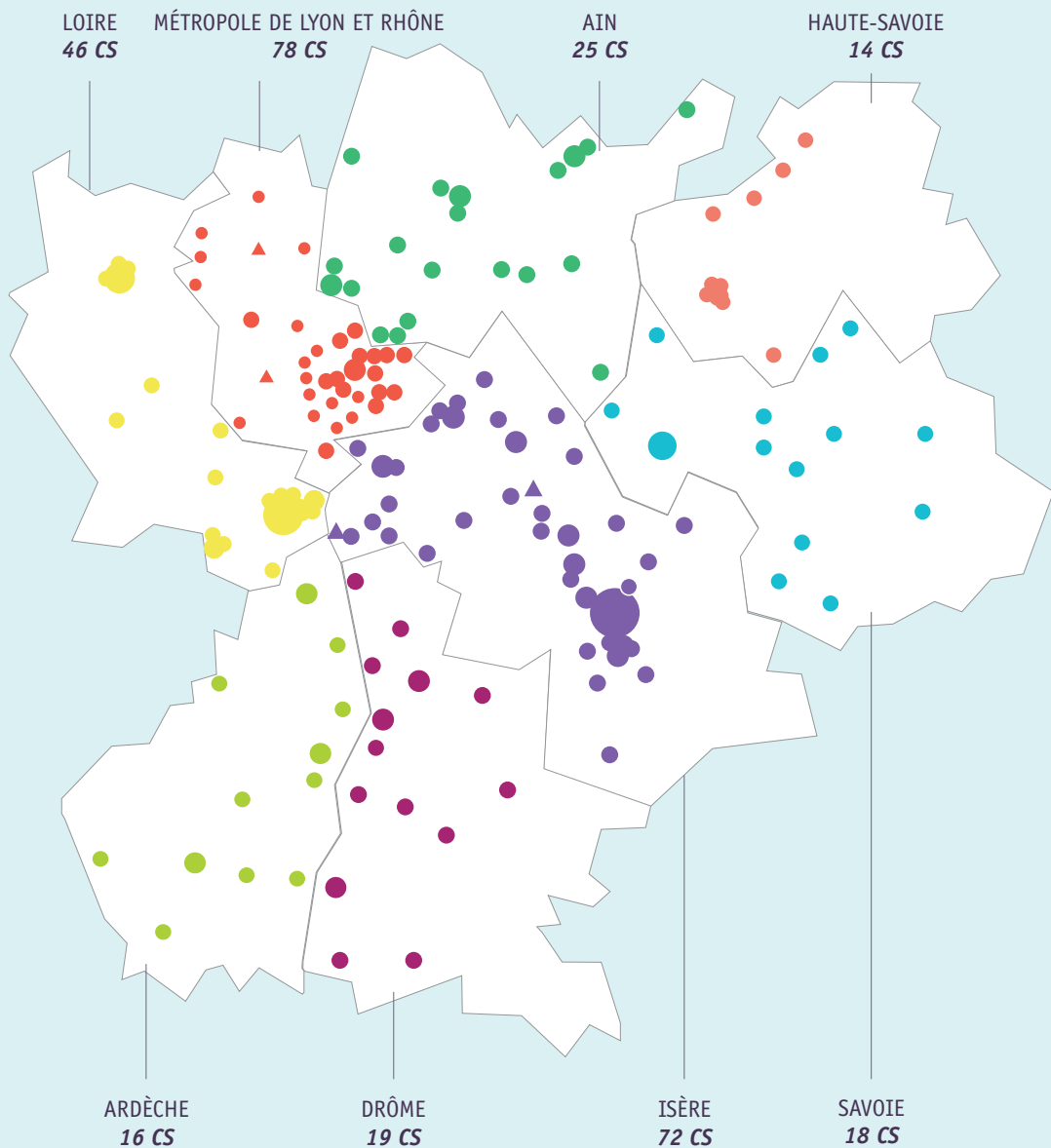
Pour les 5 ans à venir, la CNAF et l'Etat souhaitent conjointement :

« · concourir à la cohésion des territoires les plus fragiles en y soutenant les dispositifs d'animation de la vie sociale qui répondent aux besoins d'accompagnement des familles.

· renforcer le maillage territorial des structures d'animation de la vie sociale (AVS), en renforçant leur présence sur les territoires prioritaires et en accompagnant le maintien de l'offre existante. Il s'agit en particulier de :

- soutenir la création de **(400 centres sociaux supplémentaires dont...)** 260 structures nouvelles dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville non couverts (...)
- contribuer à la mobilisation partenariale visant la création, le développement et le maintien des structures d'AVS selon les besoins des territoires, en particulier dans les zones de revitalisation rurale.
- faciliter la modernisation et l'adaptation des équipements sociaux existants aux nouveaux besoins des territoires et des habitants, et proposer une offre d'accompagnement aux structures en difficulté (*déficit, problème de gouvernance...*) »

CARTE DES CENTRES SOCIAUX DE RHÔNE-ALPES



288 centres sociaux agréés par la CAF en 2017

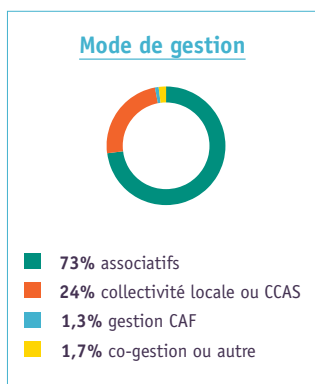
76% sont adhérents à la fédération des centres sociaux.

95% ont répondu à l'enquête.

UN PRINCIPE : LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Les centres sociaux agissent pour le développement du pouvoir d'agir des habitants.

Il ne s'agit pas de répondre uniquement aux besoins des habitants, mais bien **d'agir avec eux sur les questions qu'ils jugent importantes**. Les actions qui découlent de cette démarche sont donc construites avec des temps d'écoute et « d'aller-vers » par les bénévoles et les professionnels : à la sortie de l'école, à l'accueil du centre social ou du centre de loisirs, au cours de la fête du quartier ou du village par exemple.



URBAINS / RURAUX

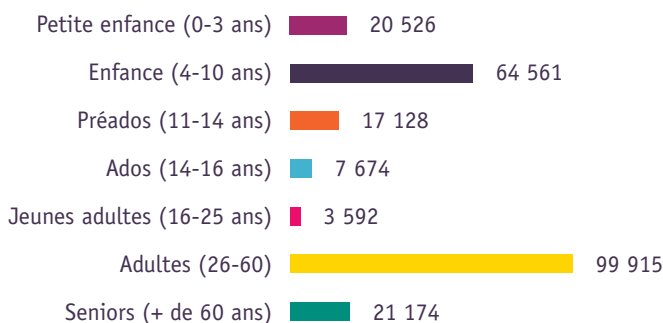


77% sur des territoires à dominante urbaine



23% sur des territoires à dominante rurale

DES ADHÉRENTS DE TOUS LES ÂGES



LES PERSONNES CONCERNÉES PAR LES ACTIONS DES CENTRES SOCIAUX

748 096 personnes fréquentent régulièrement ou occasionnellement les centres sociaux de Rhône-Alpes.
C'est environ 12% de la population totale.

REPÈRES CLÉS

Richesses humaines des centres sociaux – emplois salariés

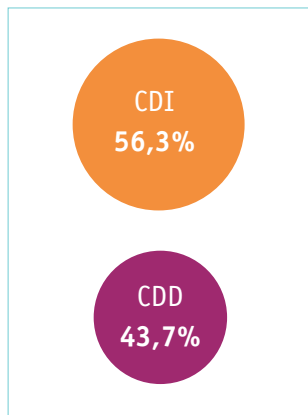
4 412 équivalents temps plein (ETP)

soit 15,2 ETP en moyenne par centre

1 184 personnes ont bénéficié d'une aide à l'emploi, soit environ

4 personnes par centre social
(CUI-CAE ; contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, ...)

8 856 personnes différentes travaillent en 2017 dans les centres sociaux de Rhône-Alpes.



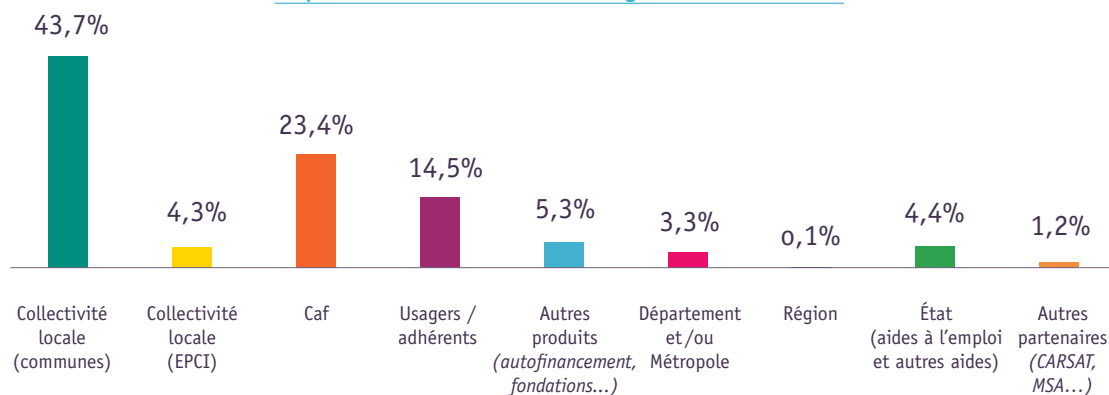
FINANCES

Des budgets adaptés aux territoires, compris entre 220 000 € et 2 200 000 €

695 501 € de budget moyen par centre social

201 M€ mobilisés à l'échelle de Rhône-Alpes **au total**

La part des financeurs dans le budget d'un centre social



Au regard d'un contexte économique en tension (baisse des subventions notamment), les centres sociaux diversifient leurs sources de financements. En 2017, la part « autres produits et autres partenaires » se monte à 6,6% en moyenne dans le budget des centres sociaux.

REPÈRES CLÉS

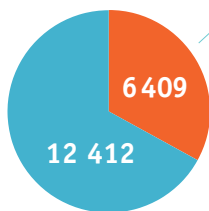
Richesses humaines des 277 centres sociaux répondants

LES BÉNÉVOLES

Bénévole : « Personne qui apporte son aide volontaire et sans être rémunérée »
– Def. Larousse



bénévoles en 2017, soit en moyenne 68 bénévoles par centre social



bénévoles pilotent et dirigent le centre social (instances de décision).

bénévoles apportent leur aide volontaire pour faire vivre les activités.

Les centres sociaux, artisans d'éducation populaire : en 2017, **+ de 1 000 bénévoles** ont suivi une formation.

En moyenne, un bénévole d'activité consacre **3 heures** par mois au centre social. *Il anime un atelier, accompagne les collégiens pour l'aide aux devoirs, aide à l'installation d'une manifestation, ...*

Au total, cela représente

+ de 583 000 heures de bénévolat par an : soit un peu plus **d'un ETP** d'engagement citoyen par an et par centre social !

Les centres sociaux accueillent également de nombreux jeunes en service civique ainsi que des stagiaires (*collégiens, lycéens, étudiants, ...*). Ils forment des jeunes au BAFA et au BAFD, avec une véritable volonté de contribuer à la promotion sociale des personnes.

Témoignage : Quand le bénévolat se cuisine, Savoie 73

« Collectif citoyen » – EAC centre social d'Aime

Recette de la Discosoupe :

- Récupérer les invendus des grandes surfaces
- Se réunir un samedi sur la place
- Éplucher / couper / collectivement la récolte
- Mettre à cuire dans des grands récipients
- Patienter en discutant, en rigolant
- Mouliner le tout
- Servir dans de grands bols
- Se régaler tous ensemble !

85 bénévoles s'organisent collectivement pour sensibiliser au gaspillage alimentaire. Le centre social, plateforme des initiatives locales.

FICHE DÉPARTEMENTALE SAVOIE

18 centres sociaux
agrées par la CAF

13 adhérents à la fédération
départementale dont :

11 ruraux dont **2** en
Quartier Politique de la Ville

7 urbains (dont **3** en
Quartier Politique de la Ville)

16 associatifs

2 en gestion municipale,
intercommunale ou CCAS

0 en gestion CAF ou co-gestion

8 espaces de vie sociale

1 514 bénévoles d'activité

385 bénévoles dans les instances

29 445 heures totales de bénévolat

160 ETP

8,4 ETP en moyenne par centre

9,2 M€ de budget cumulé

514 006 € en moyenne par centre

IMPACT SOCIAL / UTILITÉ SOCIALE / INVESTISSEMENT SOCIAL

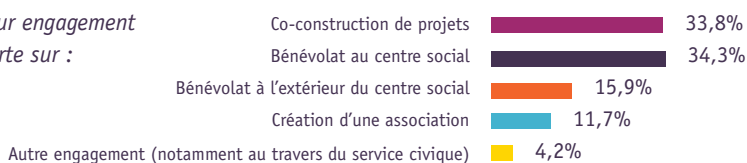
2017 : SENACS commence à mesurer et donc à souligner leur impact social collectif. L'analyse des actions menées démontre la production sociale des structures, leur développement et leurs innovations. Les actualités autour des CTG et des évolutions territoriales montre également l'importance de l'évaluation en termes d'investissement social. Ainsi, dans le questionnaire 2018 sur les données 2017, plusieurs éléments ont été collectés portant sur "les effets externes non directement imputables à l'action concernée".

Bien sûr, cette évaluation de l'utilité sociale au travers de cet observatoire demande à être affinée, ces premières observations montrent que c'est possible.

JEUNESSE ET ENGAGEMENT (185 CENTRES SOCIAUX RÉPONDANTS)

4 371 jeunes s'engagent suite à une première participation à une action du centre social.

Leur engagement porte sur :



INITIATIVES HABITANTES – CITOYENNETÉ (185 CENTRES SOCIAUX RÉPONDANTS)

878 débats ont été organisés et soutenus en 2017, auxquels plus de **20 000 personnes** ont participé.

Thèmes : rythmes scolaires (Sciez 74), accueil des migrants (Francheville 69), surendettement (Montbrison 42), parentalité aujourd'hui (Hauteville-Lompnes 01) ... et sur bien d'autres sujets encore !

1 203 initiatives d'habitant.es ont été accompagnées en 2017 (dont 492 issues de collectifs d'habitant.es).

Exemples :

- Mobilisation d'un groupe d'habitants pour obtenir un abris-bus à Villeurbanne (69)
- Création d'une association de parents d'élèves à Saint-Étienne (42)
- Création d'un conseil municipal Jeunes à Roussillon (38)
- La création et organisation d'un jardin collectif au Pouzin (07)

ACCÈS AUX DROITS (185 RÉPONDANTS)

46 227 personnes ont été informées sur leurs droits (*retraite, chômage, santé, famille, mobilité, justice, ...*). Les centres sociaux sont implantés au plus près des personnes, en proximité des territoires et des préoccupations des habitants.

En moyenne, en 2017, chaque centre social de Rhône-Alpes a répondu aux questions de 249 personnes.

16 639 personnes ont été accompagnées dans leurs démarches (*administratives, juridiques, ...*), en lien étroit avec de nombreux partenaires (liste non exhaustive) : *assistantes sociales des Départements, conseillers CAF et MSA, CIDFF, CCAS et CIAS, ADES, techniciens des collectivités locales, CARSAT, Impôts, Pôle Emploi, médiateur de quartier, ...*

À noter :

8 399 personnes apprennent le français et construisent du lien social dans des ateliers sociolinguistiques.

IMPACT SOCIAL / UTILITÉ SOCIALE / INVESTISSEMENT SOCIAL

Témoignage de la Coopération des centres sociaux de Romans

Apparue en 2015 dans un environnement peu favorable, la Coopération des centres sociaux de Romans s'est imposée comme communauté d'actions, capable de se doter d'une organisation propre et innovante pour déployer des actions à l'échelle non plus du quartier mais d'un bassin de vie. Interrogés sur leur efficacité et leur utilité, souvent présentés comme coûteux, les centres sociaux de Romans ont lancé en 2017 une évaluation de l'impact social de leur coopération. Le travail a été collectif.

L'évaluation menée comprend 3 visées : démocratique, stratégique et de plaidoyer. Elle montre combien l'utilité de l'organisation et des actions ne peut pas se mesurer qu'en terme de bilans chiffrés mais plutôt en fonction de l'impact social.

Les résultats sont présentés dans la « fleur de l'utilité sociale » :



FICHE DÉPARTEMENTALE DRÔME

19 centres sociaux agréés par la CAF

13 adhérents à la fédération départementale dont :

4 ruraux (dont **4** en Zone de Revitalisation Rurale)

16 urbains (dont **12** en Quartier Politique de la Ville)

13 associatifs

7 en gestion municipale, intercommunale ou CCAS

0 en gestion CAF ou co-gestion

15 espaces de vie sociale

866 bénévoles d'activité

300 bénévoles dans les instances

49 963 heures totales de bénévolat

286 ETP

14,3 ETP en moyenne par centre

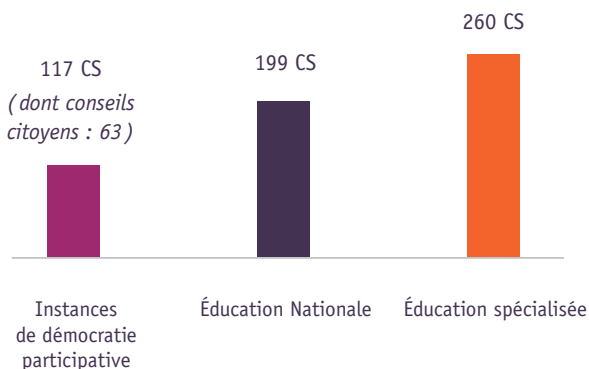
14,1 M€ de budget cumulé

705 000 € en moyenne par centre

CENTRES SOCIAUX ET TERRITOIRES – METTRE EN ŒUVRE LA PROXIMITÉ, AVEC SES PARTENAIRES

Sur son territoire, le centre social a de nombreux partenaires. Qu'ils soient politiques, techniques, financiers ou opérationnels, ils sont tous importants pour agir de concert avec les habitants sur les problématiques qui les concernent.

Ainsi, le centre social tisse par exemple des partenariats formalisés avec :



Le soutien des CAF et des collectivités locales (communes et intercommunalités) est un facteur essentiel de réussite des projets que mènent les centres sociaux.

148 centres sociaux de Rhône-Alpes sont d'ailleurs signataires de conventions multi-partenariales pour un soutien financier efficace et efficace sur leur territoire.

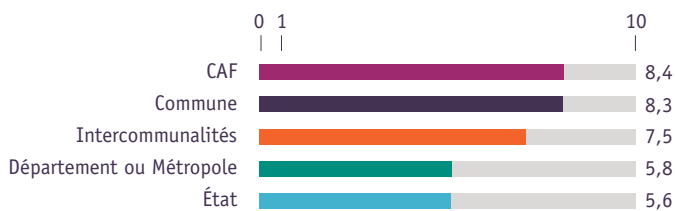
À noter :

21 centres sociaux développent des partenariats formels avec des entreprises.

CENTRES SOCIAUX ET TERRITOIRES – METTRE EN ŒUVRE LA PROXIMITÉ, AVEC SES PARTENAIRES

DES PARTENARIATS DE CONFIANCE

Lorsque l'on demande aux centres sociaux de qualifier l'intensité de leurs partenariats, voici leur réponse :



0 = pas de partenariat / 1 = partenariat faible / 10 = réelle alliance

DES PARTENARIATS DE GRANDE PROXIMITÉ

En 2017, les centres sociaux de Rhône-Alpes accueillent et travaillent avec 3 379 autres associations locales.



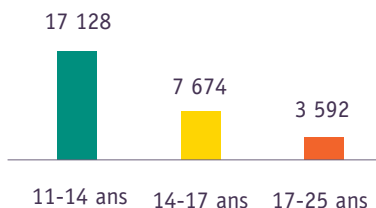
- **66%** pour leur rendre des services (*prêt de salles, de matériel, de personnel, ...*)
- **17%** pour être une ressource (*aide au projet, formation, ...*)
- **17%** pour « faire avec » (*mise en œuvre partenariale d'actions, ...*)

12 associations locales accueillies et accompagnées par centre social, en moyenne.

JEUNESSES ET JEUNES ADULTES

FAIRE DE NOS JEUNESSES UNE RICHESSE

28 000 jeunes
de 11 à 25 ans
ont été accueillis
ou accompagnés
par les centres sociaux
en 2017.



Agir aux côtés de la jeunesse, c'est aussi favoriser les conditions de leur engagement.

Les centres sociaux organisent aussi des espaces de démocratie directe où les jeunes s'expriment et s'organisent pour lutter contre la précarité et les discriminations :

4 371 des jeunes
ayant fréquenté une
activité d'un centre social
s'engagent par la suite
(cf. p.9)

[Voir sur le site de l'URACS](#)

TÉMOIGNAGE

« Le parlement libre était pour moi une expérience où il ne s'agissait pas seulement de revendiquer, mais aussi de construire des propositions ! (...) Nous souhaitons faire évoluer les lois, combattre les idées reçues, et construire des actions qui font changer les choses. »

Manon R. participante de l'édition 2016

PETITE ENFANCE

167 CENTRES SOCIAUX ONT DES SERVICES DÉDIÉS À LA PETITE ENFANCE.

Ils accueillent
20 526 enfants
âgés de 0 à 3 ans.



- 10,4% Pas d'action petite enfance
- 13,3% Relais d'assistantes maternelles
- 28,4% Lieu d'accueil enfant parent
- 27,7% Etablissement d'accueil des jeunes enfants
- 20,2% Autres accueils

La CNAF, en 2016, montre que la gestion associative d'une heure de place en crèche reste un choix pertinent.

Une place en crèche dans un centre social associatif coûte **2,29 € moins cher de l'heure** que dans une crèche en gestion municipale.

FICHE DÉPARTEMENTALE MÉTROPOLÉ DE LYON ET RHÔNE

78 centres sociaux agréés par la CAF

76 adhérents à la fédération départementale dont :

7 ruraux (dont **3** en Zone de Revitalisation Rurale)

69 urbains (dont **50** en Quartier Politique de la Ville)

2 gens du voyage

78 associatifs

8 espaces de vie sociale

3 246 bénévoles d'activité

1 877 bénévoles dans les instances

151 458 heures totales de bénévolat

1 558 ETP

19,9 ETP en moyenne par centre

81,9 M€ de budget cumulé

1 M€ en moyenne par centre

TÉMOIGNAGE

Valoriser nos savoir-faire – Centre Social Au fil de lambre – Sonnay (Isère 38)

« Je savais tailler les arbres... c'est facile ; alors je voulais partager ça ! »

Au cours de la vie, nous acquérons tous des savoir-faire et des savoirs qui peuvent être très variés. Confection de fromage, faire une vidange ou conter des histoires, enseigner les mathématiques... Quand partager ce que l'on sait devient un vecteur de lien social. Tout au long de sa vie...

Au fil de Lambre est une association intercommunale pour l'animation et le développement de la vie sociale, agréée centre social sur le territoire des quatre communes de Agnin, Anjou, Bougé-Chambalud et Sonnay. Elle s'inscrit dans la charte fédérale nationale (Fédération des centres sociaux de France) qui défend les valeurs de démocratie, de solidarité et de dignité humaine. C'est pourquoi elle se donne pour missions d'accueillir et d'écouter les habitants, mais aussi de construire des réponses face aux besoins repérés.

FICHE DÉPARTEMENTALE ISÈRE

72 centres sociaux agréés par la CAF
(57 ont répondu à l'enquête)

40 adhérents à la fédération
départementale dont :

19 ruraux

51 urbains (dont **40** en Quartier
Politique de la Ville)

2 gens du voyage

20 associatifs

49 en gestion municipale,
intercommunale ou CCAS

3 en gestion CAF ou co-gestion

8 espaces de vie sociale

2 777 bénévoles d'activité

1 367 bénévoles dans les instances

94 099 heures totales de bénévolat

649,6 ETP

11,3 ETP en moyenne par centre

30,2 M€ de budget cumulé

530 598 € en moyenne par centre

FICHE DÉPARTEMENTALE HAUTE-SAVOIE

14 centres sociaux agréés par la CAF	6 espaces de vie sociale
3 adhérents à la fédération départementale dont :	807 bénévoles d'activité
2 ruraux	447 bénévoles dans les instances
12 urbains (dont 3 en Quartier Politique de la Ville)	14 771 heures totales de bénévolat
12 associatifs	190 ETP
2 en gestion municipale, intercommunale ou CCAS	13,5 ETP en moyenne par centre
0 en gestion CAF ou co-gestion	14,3 M€ de budget cumulé
	1 M€ en moyenne par centre

FICHE DÉPARTEMENTALE AIN

25 centres sociaux agréés par la CAF	8 espaces de vie sociale
24 adhérents à la fédération départementale dont :	893 bénévoles d'activité
6 ruraux	423 bénévoles dans les instances
19 urbains (dont 15 en Quartier Politique de la Ville)	39 630 heures totales de bénévolat
19 associatifs	356 ETP
2 en gestion municipale, intercommunale ou CCAS	14,2 ETP en moyenne par centre
4 en gestion CAF ou co-gestion	16,8 M€ de budget cumulé
	673 694€ en moyenne par centre

LES CENTRES SOCIAUX, ACTEURS DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Une attractivité accrue du territoire

Faire garder ses enfants, proposer aux enfants et aux familles des loisirs sportifs, culturels, sociaux : autant **d'initiatives** des centres sociaux **qui rendent un territoire attractif et agréable à vivre**, autant de familles qui s'installent ou s'épanouissent. Autant d'emplois conservés ou développés.

Promoteurs d'innovation sociale

Au quotidien et à partir des envies et besoins des habitants, le **centre social innove**. Isolement des personnes âgées en milieu rural ? Le centre social accompagne un groupe de bénévoles qui organise des visites à domicile. Des parents qui ont envie de proposer une alimentation de qualité à leurs enfants ? Le centre social accompagne un collectif pour créer un jardin partagé, une épicerie solidaire et bio. Des jeunes en colère contre les discriminations qu'ils subissent ? Le centre social les accompagne dans l'organisation de rencontre-débats, de tables rondes avec des chefs d'entreprises locales.

À chaque centre social, son territoire et ses réalités, ses réponses adaptées et proches des personnes concernées.

FICHE DÉPARTEMENTALE ARDÈCHE

16 centres sociaux
agrées par la CAF

16 adhérents à la fédération
départementale dont :

6 ruraux (dont **4** en Zone de
Revitalisation Rurale)

10 urbains (dont **7** en
Quartier Politique de la Ville)

13 associatifs

3 en gestion municipale,
intercommunale ou CCAS

0 en gestion CAF ou co-gestion

2 espaces de vie sociale

690 bénévoles d'activité

630 bénévoles dans les instances

25 317 heures totales de bénévolat

219,5 ETP

13,7 ETP en moyenne par centre

10,3 M€ de budget cumulé

646 151€ en moyenne par centre

LES CENTRES SOCIAUX, ACTEURS DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Acteurs de l'économie locale

Le centre social est un acteur important de l'économie locale :

- il consomme localement.
- **il emploie en moyenne, 15 personnes à temps plein.**
Autant de familles qui vivent sur le territoire et contribuent à l'économie locale.
- il travaille en partenariat et achète des prestations aux artisans, commerçants, professions libérales, ...

Pour **100 €** de ressources mobilisées par le territoire (communes, intercommunalités et habitants), **60 €** supplémentaires sont apportés par des acteurs départementaux, régionaux ou nationaux.

En 2017, les centres sociaux représentent **201 M€** dans l'économie rhônalpine.

FICHE DÉPARTEMENTALE LOIRE

46 centres sociaux
agréés par la CAF

34 adhérents à la fédération
départementale dont :

3 ruraux

43 urbains (dont **33** en
Quartier Politique de la Ville)

43 associatifs

2 en gestion municipale,
intercommunale ou CCAS

1 en gestion CAF ou co-gestion

17 espaces de vie sociale

1 619 bénévoles d'activité

980 bénévoles dans les instances

71 329 heures totales de bénévolat

556 ETP

12 ETP en moyenne par centre

28,2 M€ de budget cumulé

614 676 € en moyenne par centre

FICHE D'IDENTITÉ AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

328
centres sociaux
agrés par la CAF
en 2017

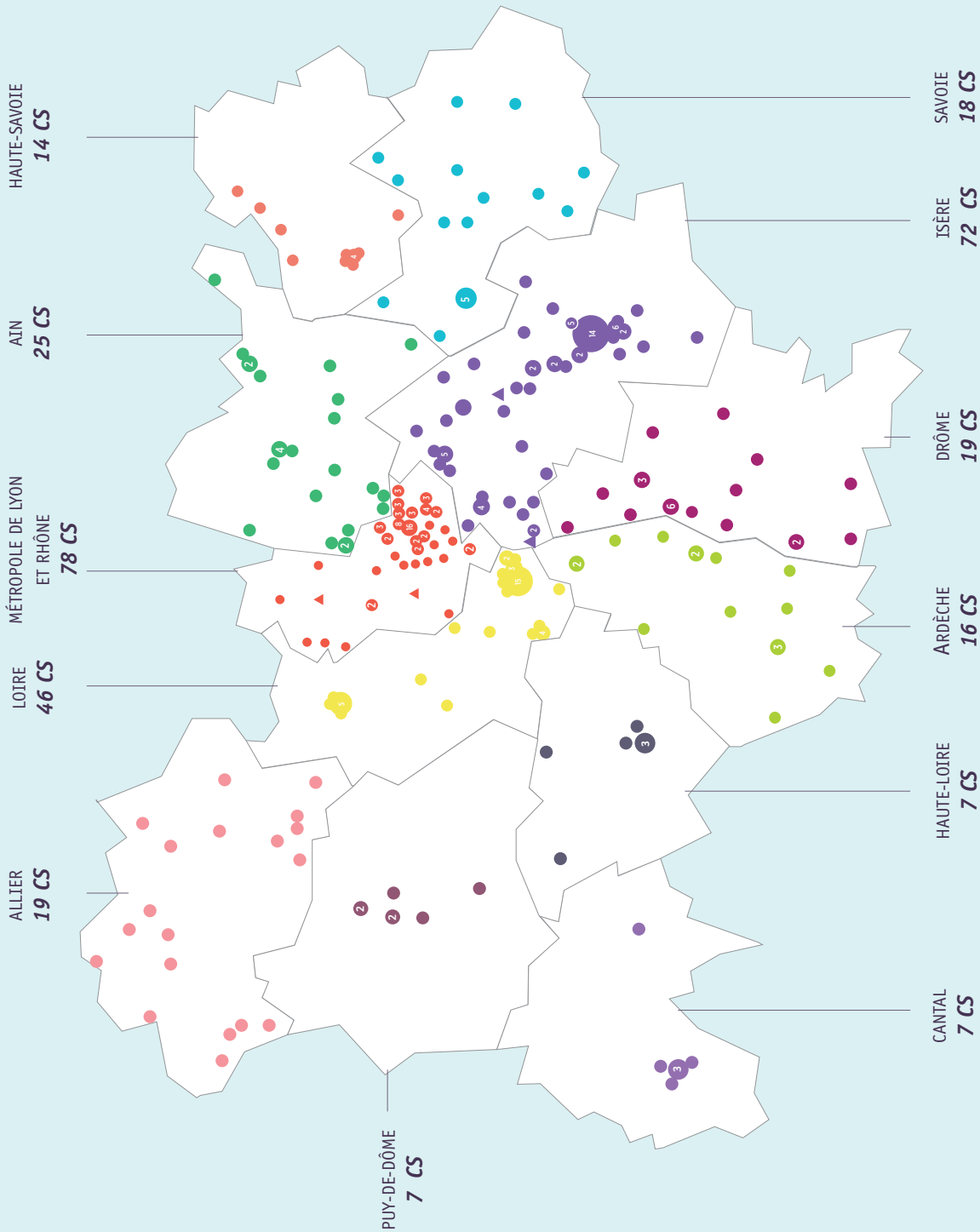
75%
des centres sociaux
sont adhérents à la fédération
des centres sociaux

219 M€
de budget mobilisé

21 721
bénévoles

9 922
salariés, soit **4 826 ETP**

968 377
personnes accueillies



PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) – Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire national pour la saisie des données 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

L'observatoire des centres sociaux ne pourrait exister sans les personnes (salarié.es et ou bénévoles) qui, chaque année, répondent aux 100 questions qui leurs sont posées. Qu'elles ou ils en soient, au travers de ces lignes, merci.es

Site internet : www.senacs.fr

COORDONNÉES :

UNION RHÔNE-ALPES DES CENTRES SOCIAUX (URACS)

Place Hector Berlioz
26100 Romans-sur-Isère
Tél. 04 75 05 04 14

<http://rhonealpes.centres-sociaux.fr/>

Mel : uracs@rhone-alpes.centres-sociaux.org

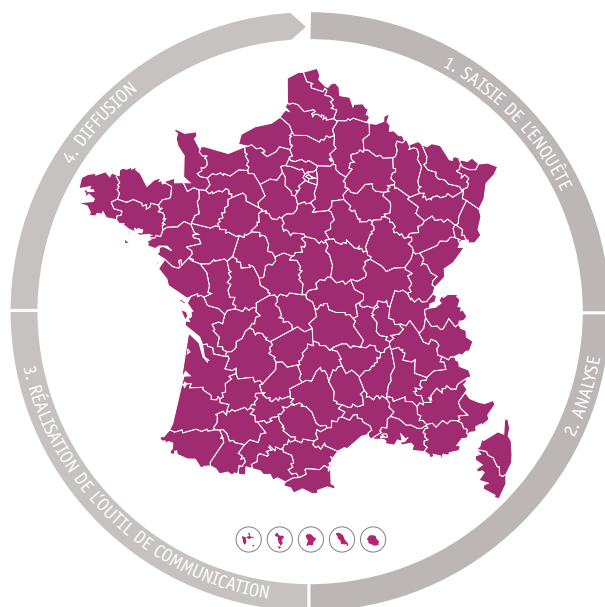
FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE OUVERTURE AUX ESPACES DE VIE SOCIALE DÈS 2018

2 237

CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2017

■ territoires
concernés
par l'enquête



ENQUÊTE 2018

DONNÉES
2017

2 065

CENTRES SOLLICITÉS

1 830

ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX

+ DE **55 500**
SALARIÉS

26 SALARIÉS EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

+ DE **110 000**
BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

ENGAGÉS DE FAÇON
PONCTUELLE OU RÉGULIÈRE

55 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

+ DE **58 000**
BÉNÉVOLES

DANS LES INSTANCES
DE GOUVERNANCE /PILOTAGE

31 EN MOYENNE PAR CENTRE
SOCIAL

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

